



1- Identification de l'organisme qui passe le marché :

Ville de Vitré

Correspondant : service commande publique – veille juridique

5 place du château - BP 70627 - 35506 Vitré cedex

Tel : 02.99.75.05.21. / Fax : 02.99.75.00.51.

Courrier électronique : nicolas.cherel@mairie-vitre.fr

Adresse internet (URL) du pouvoir adjudicateur : <http://www.mairie-vitre.com>

Adresse internet (URL) du profil d'acheteur : <https://www.megalisbretagne.org>

2- Description du marché :

2.1 : objet du marché : Travaux de câblage - courants forts, courants faibles - des écoles de Vitré

2.2 : lieu d'exécution ou de livraison : groupes scolaires La Hodéryère, Jean Guéhenno, Le château, Pierre Lemaitre – 35500 Vitré

2.3 : Procédure adaptée. Consultation éligible au dispositif MPS. Une visite obligatoire est prévue. Lot unique.

3- Durée du marché ou délai d'exécution :

Travaux opérés en période de congés scolaire devant être achevés au 05 janvier 2018.

4- Conditions relatives au marché :

4.1 : modalités essentielles de financement et de paiement : Délai de paiement de 30 jours. Financement sur fonds propres.

4.2 : forme juridique que devra revêtir l'attributaire : entreprise unique, ou groupement d'entreprises solidaire ou conjoint.

5- Conditions de participation : indiquées au règlement de consultation

6- Critères d'attribution : prix des prestations : 60%, valeur technique : 40%

7- Conditions de délai : Date limite de réception des offres : 15 juin 2017 à 17h00

8- Autres renseignements : Conditions d'obtention des documents contractuels : Dossiers remis sur demande écrite aux coordonnées du point 1. Les dossiers peuvent être téléchargés sur le site : www.megalisbretagne.org, consultation référencée "Cablage_ecoles". Dans ce cas les entreprises sont invitées à s'identifier afin que le pouvoir adjudicateur soit en mesure de les informer de toute modification du dossier de consultation

9- Adresses complémentaires :

Renseignements techniques : Jean-Fabrice Cloarec – service bâtiments – tel : 02 99 74 43 53

Renseignements administratifs : Nicolas Chérel – service commande publique – tel : 02 99 75 05 21

10- Procédures de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Rennes - Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte - CS44416 – 35044 Rennes Cedex
Téléphone : 02 23 21 28 28 / Télécopie : 02 99 63 56 84 / Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr / Adresse internet URL : <http://rennes.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : services du Tribunal Administratif de Rennes - Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte - CS44416 – 35044 Rennes Cedex / Téléphone : 02 23 21 28 28 / Télécopie : 02 99 63 56 84
Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr / Adresse internet URL : <http://rennes.tribunal-administratif.fr>

11- Date d'envoi à la publication : 18 mai 2017